

PLUi de Cenon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Cenon (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 87 zones, dont 71 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi de Cenon s'applique dans sa version du 5 mai 2026.
- Il délimite 87 zones : 71 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 0 agricoles (A) et 16 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Cenon occupe le rang 86 par le nombre de zones délimitées : 32 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 527 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cenon depuis 2013, pour 3 871 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	87 zones
Zones urbaines (U)	71 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	0 zone
Zones naturelles (N)	16 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Cenon

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	14 mai 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° 10ME2322937C du 29.04.2024. Le critère industriel est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : au moins une commune limitrophe a subi un épisode anormal ou une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorid/lodge/loi/10ME2322937C
Risques majeurs recensés	Le critère météorologique est satisfait : au moins une commune limitrophe a subi un épisode anormal ou une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLU, PCMV, cartes communales) · Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cenon-33119>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Les documents sont mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les versions des documents annexés à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Cenon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	27 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2025
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UM12, UM13, UM14, UM16, UM17, UM19, UM22, UM33, UM4, UM6, UM9, UP1, UP18, UP31, UP64, UP66, UP81, UP85, UPZ4, US1, US3, US8, US9

Situation administrative

Code INSEE	33119
Code postal	33150
Intercommunalité	Bordeaux Métropole
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	87 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	87 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	87 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Lormont (2,2 km)	81 zones
Floirac (2,6 km)	86 zones
Artigues-près-Bordeaux (2,8 km)	53 zones
Bouliac (4,6 km)	59 zones
Bordeaux (5,0 km)	288 zones
Carbon-Blanc (5,5 km)	53 zones
Bassens (5,7 km)	77 zones
Bègles (6,2 km)	90 zones
Le Bouscat (6,5 km)	79 zones
Bruges (7,4 km)	91 zones
Talence (7,7 km)	83 zones
Villenave-d'Ornon (9,4 km)	161 zones
Eysines (10,1 km)	126 zones
Blanquefort (10,1 km)	117 zones
Ambarès-et-Lagrave (10,9 km)	168 zones
Saint-Louis-de-Montferrand (11,4 km)	43 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cenon-33119>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Cenon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Parempuyre (12,1 km)

85 zones

Gradignan (12,2 km)

140 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cenon-33119>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.